DE KAMER BE
LA CHAMBRE BE

DISCOURS DE FIN D'ANNÉE DE MADAME ELIANE TILLIEUX,

PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE

_____

Cher(e)s collègues,

Nous arrivons au terme d'une année aussi complexe que la précédente. Nous avons bon gré mal gré appris à vivre au rythme de la pandémie, en surfant d'une vague à l'autre, d'un variant à l'autre, en nous adaptant constamment.

La commission spéciale chargée de l'examen de la gestion de l'épidémie, instituée en 2020, a rendu son rapport final en septembre dernier, alors que la loi 'Pandémie', relative aux mesures de police administrative lors d'une situation d'urgence épidémique, a été adoptée au mois d'août, après un long parcours législatif. Une procédure tout à fait inédite au Parlement ! Puisque rappelons-le, il a été décidé que l'avant-projet de loi fasse l'objet de débats et d'auditions au Parlement juste après l'approbation en première lecture par le gouvernement.

La crise sanitaire a occupé une grande place dans nos débats, comme l'atteste l'imposant arsenal législatif que nous avons mis en œuvre. Des mesures de soutien temporaire en raison de la pandémie ont ainsi été adoptées et notre plan national pour la reprise et la résilience a été approuvé par les instances européennes.

Mais bien d'autres matières ayant un impact direct sur le quotidien de la population ont été examinées, comme la clarification de la facture énergétique, la question des prix de l'énergie ou encore le contrôle du marché de l'électricité.

Pour ne citer que quelques autres avancées concrètes, le congé de deuil a été élargi, les frères et sœurs de parents séparés ont désormais le droit de rester ensemble, la Constitution a été révisée en vue de garantir le droit à une pleine inclusion dans la société aux personnes en situation de handicap.

La Chambre s'engage depuis longtemps à bâtir une société inclusive, que ce soit au niveau de ses travaux parlementaires, de ses infrastructures ou en tant qu'employeur. Nos débats ont été rendus plus accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à l'interprétation en langue des signes des questions d'actualité au gouvernement en séance plénière. En cette fin d'année, j'ai demandé aux services de la Chambre de s'atteler, dès janvier, à une première évaluation de ce projet en concertation avec les associations concernées.

Je suis bien consciente du chemin qu'il reste à parcourir et c'est pourquoi j'ai demandé la mise sur pied d'un groupe de travail pour examiner comment améliorer encore l'accessibilité physique – et numérique – de notre institution. C'est un point important, il en va de la vitalité démocratique et de la transparence effective de nos travaux.

Une autre commission spéciale importante, la commission spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo (1885-1908) et le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver, a entendu de nombreux experts au cours de l'année écoulée. Leurs rapports ont été transmis aux autorités des pays concernés et sont disponibles sur notre site internet.

En matière environnementale, plusieurs initiatives importantes ont été prises, notamment une résolution sur la COP26 et une loi organisant une mobilité plus verte. Début décembre, la Chambre a fait figure de précurseur en adoptant une proposition de résolution visant à reconnaître le crime d'écocide dans le droit pénal international. Notre Parlement devient ainsi le premier d'Europe à demander une telle reconnaissance à la Cour pénale internationale de La Haye. Ce n'est pas rien !

Hier, nous avons voté le budget 2022 de la Chambre dont une partie a été affectée à la préservation de son patrimoine. Le « Fonds Durabilité » permet ainsi de financer, sur plusieurs années, les investissements permettant des économies d'énergie par l'isolation, des panneaux photovoltaïques ou des véhicules hybrides mais aussi des investissements durables, comme par exemple la végétalisation de cours. Plus que jamais, il est essentiel valoriser ce patrimoine historique mais également moderne.

À cet égard, le Tondo, notre passerelle inaugurée en 2021, signe de l'alliance entre le Palais de la Nation et le Forum est mis à l'honneur dans la presse spécialisée et concourt aux awards 2022 de visit brussels qui récompensent les initiatives culturelles et touristiques de la capitale. De nombreux visiteurs ont en effet découvert notre passerelle au cours de l'année écoulée. Le Tondo fait également partie des quelque 500 projets sélectionnés pour le Prix d'architecture contemporaine de l'Union européenne Mies van der Rohe 2022. Nous saurons, au mois d'avril, si le Tondo l'emporte, ce qui donnerait une visibilité accrue à notre institution sur la scène belge et européenne.

Cher(e)s collègues,

Dès janvier 2022, un autre chantier important nous attend. La présidence belge de l'Union européenne qui prendra cours en janvier 2024 aura en effet de fortes implications sur les travaux de la Chambre et du Sénat. Les services s'y préparent dès maintenant. Nos deux assemblées travaillent de concert pour mener à bien cette présidence. Je souhaite que cette présidence soit l'occasion de renforcer les synergies entre nos deux assemblées, et de démontrer que la Belgique fait figure d'exemple démocratique au sein de l'Union. Je tiens d'ailleurs à rappeler qu'au mois d'octobre dernier, des débats citoyens sur l'avenir de l'Europe se sont tenus dans notre hémicycle.

Car nous le savons, la dimension participative devient une donne fondamentale de l'adhésion aux projets. Il appartient à chacun d'entre nous de la concrétiser. Car comme le disait déjà Pierre Mendès-France, "*parce qu'elle dépend essentiellement de la volonté des citoyens, parce qu'elle suppose un effort permanent, la démocratie n'est jamais acquise.*"

Cher(e)s collègues,

En cette fin d'année, je tiens à remercier le Greffier et l'ensemble du personnel de la Chambre qui a prouvé une fois encore son efficacité face à un nombre de réunions sans cesse décuplé. Mes remerciements s'adressent également au Gouvernement pour sa disponibilité et aux journalistes qui ont suivi nos travaux. Enfin, je m'en voudrais d'oublier le commandant militaire et l'ensemble du personnel chargé de notre sécurité au Palais de la Nation.

Je tiens également à vous remercier pour votre engagement quotidien en faveur de notre population et de notre démocratie, pour vos nombreux échanges – parfois vifs – et plus que jamais, je vous souhaite à tous une bonne santé et beaucoup de succès tout au long de l'année nouvelle.

* * * *